



Essey ville labellisée

Pour une circulation apaisée

La ville d'Essey-lès-Nancy a adhéré en 2021 au label « Ville Prudente » de la Prévention Routière, s'engageant ainsi à mettre tout en œuvre pour favoriser une circulation apaisée pour tous.

Essey, ville prudente

Depuis de nombreuses années, l'association Prévention Routière valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent contre l'insécurité routière par différentes mesures. Dans ce but, elle a lancé le label Ville Prudente.

Comment ça marche ?

Le label « Ville Prudente » engage les communes à œuvrer activement pour la prévention et la sécurité routière.

Il vise à mobiliser les élus autour de trois axes de la sécurité routière : l'aménagement du territoire, l'éducation routière et la sensibilisation des citoyens. L'adhésion de la commune au label est matérialisée par un panneau « Ville Prudente » disposé à l'entrée de la ville.

Plus concrètement

La ville d'Essey-lès-Nancy a engagé de nombreuses mesures pour la sécurité routière :

la généralisation de la limitation de la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de la commune hors secteurs Porte Verte 1, 2 et 3 et avenue de Brigachtal
des actions pédagogiques dirigées vers les élèves de CM1 et CM2 et pilotées par la police municipale
la présence d'un agent municipal aux entrées et sorties de classe
des contrôles réguliers
la réalisation d'aménagements spécifiques

Son adhésion au label « Ville Prudente » permet à la ville d'avoir accès à des outils pour mieux évaluer sa politique en matière de prévention et de sécurité routière mais aussi de mieux identifier les actions à mener et les aménagements à réaliser pour améliorer la sécurité des usagers de la route sur le territoire communal.



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence